

L'hon. M. Perron et la Coopération

(Suite de la page 586)

la Coopération ne fait rien autre chose que payer des salaires à ses employés.

Etablir exactement ce que, depuis sa fondation, la Coopération a fait épargner ou gagner à la classe agricole de notre province n'est pas tâche facile, car il faut tenir compte de facteurs qui varient à l'infini, comme l'offre et la demande, le cours des prix sur les différents marchés, les conditions de la production, les facilités de transport, etc.

La base la plus équitable pour en arriver à un résultat probant, nous paraît bien être la comparaison des prix payés, durant les cinq dernières années, par la Coopération d'un côté et le commerce de l'autre, sans pouvoir cependant tenir compte de l'influence heureuse qu'a nécessairement eue celle-ci sur la somme totale des transactions, pour le plus grand avantage du cultivateur.

C'est un fait connu, et admis, en effet, que les prix payés par la Coopération ont souvent servi de base à ceux qu'offraient le commerce.

Nous baserons donc la comparaison qui suit sur la totalité de la production.

Avant l'organisation de la Coopération, le fromage d'Ontario se vendait 2 et 3 sous la livre plus cher que le nôtre. La Coopération a fait presque entièrement disparaître cette anomalie. La différence de prix entre notre fromage et celui de la province voisine n'est plus que d'une fraction de sou.

Les commerçants prenaient sur le beurre un profit de 2 à 3 sous par livre. La Coopération se contente d'un quart de sou, pour défrayer les frais d'emmagasinage et d'administration.

Et grâce à la classification, établie par la Coopération, la qualité de notre beurre et de notre fromage a été considérablement améliorée, comme en font foi les chiffres de la Statistique fédérale. En 1910, le pourcentage de fromage No 1 n'était que de 30%; en 1928, il était de 90.08%;—51% seulement du beurre, en 1910, était No 1; en 1928, ce pourcentage était porté à 85.88%.

Il y a eu, de même, augmentation considérable dans la fabrication du beurre pasteurisé. Les fabriques ont bénéficié, pour cette qualité de beurre, d'une prime de un sou la livre. C'est la Coopération Fédérée qui a forcé le commerce à payer ce sou supplémentaire pour cette qualité de beurre.

Le surplus ainsi réalisé, grâce à la Coopération Fédérée, sur la production totale du beurre et du fromage, durant les cinq dernières années, se chiffre à près de SEIZE MILLIONS DE PIASTRES. Ce chiffre, à lui seul, justifierait les sacrifices imposés pour la fondation et le maintien de la Coopération Fédérée.

Mais il en a été de même pour les agneaux et les porcs, pour les volailles vivantes et abattues, pour les dindes de Charlevoix, le poisson de la Gaspésie, les bluets, le sucre et le sirop d'érable, etc. Entrer dans le détail du commerce de ces différents produits nous entraînerait trop loin et couvrirait trop d'espace. Ces chiffres fatigueraient le lecteur.

Nous devons nous contenter de résumer ici, en un tableau, les gains ainsi réalisés, sur le beurre et le fromage, par la classe agricole, grâce à l'intervention de la Coopération Fédérée.

Année	Production totale	
	Beurre lbs	Fromage lbs
1924.....	59,722,826	39,695,467
1925.....	49,128,804	51,761,908
1926.....	50,822,389	46,355,360
1927.....	55,098,758	37,510,737
1928.....	54,904,737	44,326,885
	269,677,524	219,650,357

Sur le beurre: 269,677,524 livres à 2½c..... \$ 6,741,938.10
Sur le fromage: 219,650,357 livres à 2½c..... 5,491,258.91

Augmentation due à la qualité:

Beurre: 34.88% ou 94,063,520 livres à 1 sou..... 940,635.20

Fromage: 60.08% ou 131,965,934 livres à 1 sou..... 1,319,659.34

Augmentation pour beurre pasteurisé:

50% ou 134,838,762 livres à 1 sou..... 1,348,387.62

Total..... \$15,841,879.18

Ce relevé, déjà assez éloquent par lui-même, ne couvre que cinq années. On peut par là imaginer à quel chiffre s'élève les gains réalisés par les cultivateurs sur ce seul item, durant les vingt années d'existence de la Coopération.

Voilà des états de service qu'on ne saurait ignorer sans être injuste

envers ceux qui ont fait la Coopération Fédérée ce qu'elle est aujourd'hui.

Le chiffre d'affaires et les profits réalisés auraient peut-être pu être plus considérables, mais qui oserait prétendre qu'ils sont quantités négligeables?

Sous la poussée vigoureuse que l'honorable M. Perron saura imprimer à l'esprit coopératif, nous avons la certitude de voir ces chiffres quintuplés, durant le prochain lustre, et la Coopération Fédérée atteindre enfin le plein rendement rêvé par ses fondateurs.

En marge de "L'Homme qui va..."

L'Homme qui va....., (1) c'est l'homme qui cherche sans cesse et ne trouve jamais que déceptions: dans la gloire, de la fumée que le moindre souffle dissipe; dans les jouissances, la fatigue, l'épuisement, le dégoût; dans l'univers, l'inconnu, l'insaisissable; dans la vie, la mort. Il cherche la vérité, et se heurte aux erreurs accumulées par les siècles, aux fantômes d'une imagination en désarroi, à des chimères.....

Dieu—car Dieu existe—ne peut pas avoir créé l'homme pour que de chuté en chute il tombe enfin dans l'Inconnu. Il a fixé des normes à l'existence: le devoir et le dévouement, pour que toute vie humaine soit utile. Il m'a donné un guide: la conscience.

Quelle que soit la conception que l'on se fasse de la vie, quelle que soit la chimère que l'on chérisse, ouvertement ou secrètement, il n'en reste pas moins que le devoir et le dévouement demeurent les bases de la société des humains.

Sur cette terre, où nous ne faisons que passer, tout entraîne après soi des déceptions; seuls, le devoir et le dévouement ne trompent jamais les cœurs. Les hommes oublient trop souvent cette vérité; ils aspirent sans cesse à la gloire, aux honneurs, et se fatiguent le corps et l'esprit à la poursuite de ces biens périssables qui, après tout, ne leur procurent que des joies éphémères. L'événement le plus léger, une calomnie, un mot suffisent pour faire écrouler ces vaines espérances, et alors que reste-t-il?

Le devoir et le dévouement, que seules les âmes fortes savent apprécier, offrent des joies plus pures et plus durables, et à chaque instant ils commandent le sacrifice; ils sont le principe du seul véritable bonheur qu'on puisse goûter sur terre, car la pensée du devoir accompli laisse après soi la paix du cœur, de tous les biens le plus grand et le plus désirable.

Voilà ce que l'Auteur aurait pu ajouter comme conclusion à ce livre, unique dans la littérature canadienne.

On peut trouver trop hardies les idées exprimées dans **L'Homme qui va.....**, mais on ne peut s'empêcher d'en admirer le style et la forme.

Dans son prochain volume,—car une plume comme la sienne ne peut rester inactive,—souhaitons que Monsieur Harvey nous donne plus de précision sur la vie et son but. **L'Homme qui va.....** intéresse intensément, mais il laisse une indéfinissable impression, faite d'admiration et de malaise.

Il nous fait tout particulièrement plaisir d'ajouter que ce livre vient de remporter la palme, pour les œuvres d'imagination en prose, au Concours du Prix David. Le jury, composé de quelques-uns de nos meilleurs écrivains, et présidé par Sa Grandeur Mgr Camille Roy, lui a décerné le premier prix, \$1700. Voilà ce qui en dit plus que ce que nous avons écrit sur la valeur de **L'Homme qui va.....** et sur les talents d'écrivain de son auteur, M. Jean-Charles Harvey.

Ce qui étonne le plus, c'est que celui-ci ait pu produire une œuvre d'un aussi grand mérite, tout en menant de front la besogne assombrante de rédacteur en chef d'un grand journal, organe d'un parti politique.

Monsieur Harvey voudra bien agréer les humbles félicitations d'un sincère admirateur.

PIERRE LEPINE.

(1)—**L'Homme qui va.....** par Jean-Charles Harvey, édition du Soleil, 1929. Livre d'une imagination puissante, qui soulève beaucoup de controverse. Cet artiste de la plume brosse des tableaux d'un réalisme saisissant. On peut se procurer ce volume en s'adressant à l'auteur, bureau du Soleil, ou chez les principaux libraires.

Le danger des allumettes.—Tout homme, femme et enfant en emploi, en moyenne, sept allumettes par jour. Cela représente 70 millions d'allumettes jetées, au Canada, chaque jour, pendant la saison hasardeuse. Chaque allumette ainsi jetée avant d'être parfaitement éteinte peut déterminer un incendie désastreux. Il suffit d'y penser un instant pour nous faire comprendre que nous ne saurions jamais être trop prudent avec cet élément dangereux qu'est le feu.

Savez-vous que:—

(a) "Se donner" trop jeune à ses enfants n'est pas une mesure de prudence;

(b) Faire son testament ne fait pas mourir;

(c) Se mettre à sa rente quand on est trop jeune est une très mauvaise affaire;

(d) Prendre de l'assurance n'est pas bon rien que pour les gens des villes;

(e) Ne pas faire assurer ses bâtiments contre le feu et le vent est une dangereuse économie;

(f) Trop économiser pour ses enfants ne fait des héritiers ni plus heureux ni plus reconnaissants.

(g) "Kicker" comme un âne contre toutes les bonnes initiatives est la marque d'un esprit étroit;

(h) Être serviable pour ses voisins est de bon rapport;

(i) S'accorder avec son curé est un devoir religieux.